



GRAND PORT MARITIME DE
MARSEILLE
ATTN MONSIEUR RENAUD SPAZZI
(DIRECTEUR DATP)
23 PLACE DE LA JOLIETTE
BP81965
13226MARSEILLE CEDEX

V/réf. :
N/réf. : 191208 EVE PAM 020
PJ

Lettre envoyée en RAR

Fos sur Mer, le 19 décembre 2008

Objet : CTM MARSEILLE – Dossier Pont du Caban Sud

Monsieur le Directeur de l'Aménagement, des Travaux et des Projets,

Conformément à notre réunion d'hier avec M. Bion et suite à la documentation apportée, nous vous informons que, même si nous continuons à penser que notre dossier du Pont du Caban Sud antérieur est tout à fait conforme aux stipulations de l'offre de concours, nous avons pris la décision de le modifier, avec l'accord oral de MPM, par rapport à vos deux points de désaccord majeurs, c'est-à-dire :

- Par rapport à la vitesse maximale de 90 km/h que vous nous avez demandée : le nouveau pont sera conforme au sens du Fascicule N° 61 titre II du CPC, tel qu'indiqué dans l'article Dimensionnement Structurel de l'Annexe 1 de l'offre de concours, pour la nouvelle vitesse maximale imposée par le Grand Port Maritime de Marseille.
- Par rapport aux règles de stabilité des rampes au séisme, nous vous avons donné hier la proposition de traitement des sols d'une entreprise spécialisée en fondations profondes (Keller) qui accomplira les demandes de l'article 1 conformément au courriel de M. Bion du 8 décembre 2008.

EVERE

Etant donné que les deux modifications ci-dessus indiquées ne changeront pas la note de calcul des structures de béton armé et que nous considérons avoir répondu au-delà des termes exigés par notre contrat, nous continuerons les travaux à partir du 5 janvier 2009.

D'autre part, je me permets de vous rappeler que nous sommes toujours en attente de vos informations sur les réseaux d'eau potable et France Telecom.

Nous vous prions de bien vouloir prendre en compte que ce pont est vital pour la mise en marche de nos installations et que le décalage qu'on a déjà ne sera pas imputable à EveRé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Spazzi, l'expression de mes cordiales salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luis Perez Firmat', written in a cursive style.

Luis Perez Firmat

Directeur Génie Civil - **EveRé SAS**